

je pense, pour la plupart des honorables députés le portefeuille le plus important et le plus pratique de tous. Je suis indécis quant à mon appréciation, par exemple, de l'annonce qui a été faite hier à l'égard de la Marine marchande du Canada et d'autres questions qui se sont présentées depuis que le ministre a assumé ses fonctions. Il a autant de verve qu'un Indien de débit de tabac lorsque vient le moment de parler de son ministère. L'autre considération qui me renverse au sujet du ministère depuis que le ministre a assumé son poste, c'est le retard qu'il met à nous fournir des réponses. Je vois que le ministre des Travaux publics désire m'interrompre, monsieur le président.

M. Brunsdén: Je pose la question de privilège. L'honorable député de Port-Arthur a fait à l'égard du ministre des allégations déplacées.

M. le président: A l'ordre!

M. Brunsdén: Je propose qu'on lui demande de retirer ses paroles.

L'hon. M. Walker: A propos du rappel au Règlement, nous savons tous que le député de Port-Arthur parle du haut de l'Olympe et méprise le commun des députés. Je crois que nous devrions voir de qui viennent ces propos. Si j'étais le député, je ne demanderais pas au représentant de Port-Arthur de retirer ses insultes au peuple canadien-français.

M. Fisher: Monsieur le président, je ne puis voir d'où vient l'insulte. J'ai fait une comparaison, y a-t-il quelque chose de mal là-dedans? Je crois que c'est la première fois qu'on me demande de retirer quoi que ce soit depuis que je siège à la Chambre. Si le ministre s'offusque de mes paroles, je me ferai un plaisir de les retirer. Je crois que le ministre des Travaux publics s'oppose à un manquement qui n'a pas encore eu lieu, parce que je n'ai pas insulté le peuple canadien-français.

L'hon. M. Walker: Le reste du comité n'est pas de votre avis.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre peut-il, avec autorité, dire ce que les autres pensent?

L'hon. M. Walker: Pas quand il s'agit de vous.

L'hon. M. Balcer: Monsieur le président, comme j'étais la cible de ces remarques, je dois dire que je n'en ai pas été offusqué. A la fin de la discussion sur le premier crédit je serai en mesure de répondre aux points que le député a soulevés. Je répondrai alors à tout ce qu'il a dit. Je l'exhorte à continuer, il est très intéressant.

[M. Fisher.]

M. Brunsdén: A propos du rappel au Règlement, il existe dans l'Ouest du Canada une expression que mon ami de Port-Arthur devrait connaître: un indien de débit de tabac est un homme fini; cela ne s'applique certes pas à notre ministre.

L'hon. M. Hellyer: Vous voulez dire un Bomarc.

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)

Reprise de la séance

M. Fisher: Monsieur le président, j'aurais dû peut-être commencer mes observations par dire comme c'est agréable de prendre la parole à la Chambre un samedi. Cette initiative semble avoir été bien accueillie par tous, surtout par les membres du personnel, bien qu'ils se soient attirés des éloges exagérés en l'occurrence, et je tiens à rendre hommage aux députés qui ont trouvé moyen d'être ici aujourd'hui.

Le thème que j'aimerais appliquer à l'examen des crédits du ministère des Transports et de l'ensemble de la question des transports nous a effectivement été fourni par le premier ministre. En effet, il a déclaré d'une façon retentissante que les prochaines élections qui, d'après la plupart d'entre nous, auront lieu très bientôt, seront concentrées sur la question de l'entreprise libre par opposition au socialisme. Je sais que cette question tient à cœur à bien des députés, surtout aux tenants du gouvernement, et je vais tenter d'analyser les problèmes qui se posent en matière de transports, compte tenu de cet état de choses.

Si les élections portent sur la question de l'entreprise libre par opposition au socialisme, il faudrait, en toute justice, semble-t-il, retirer au gouvernement l'exploitation des services de transport de tous genres. Si l'on favorise d'une manière absolue, donc, dans la pratique, l'entreprise libre, si l'on greffe ce thème à un parti politique et au gouvernement, m'est avis que le gouvernement devrait alors se retirer de tous les services de transports. C'est ma première considération.

Et comment le gouvernement va-t-il se retirer de ces services? Faut-il vendre le National-Canadien, le *Northern Transportation Limited*, les confier à l'entreprise privée? Voilà un aspect du problème. L'autre a trait aux subventions. Si vous êtes partisan de l'entreprise libre et adversaire du socialisme, surtout du socialisme larvé, allez-vous accorder des subventions, de quelque façon que ce soit, à l'entreprise privée?